Nations Unies S/2021/702

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 août 2021
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 3 août 2021, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est dans la plus grande urgence et avec une vive inquiétude que je vous écris au sujet de la dernière attaque en mer perpétrée par le régime iranien, qui s'inscrit dans une longue série d'attaques alarmantes menées en violation flagrante du droit international avec pour objectif de déstabiliser la région et de compromettre la paix et la sécurité internationales.

Le 29 juillet 2021, le *Mercer Street*, transporteur civil de produits pétroliers géré par une entreprise israélienne, a été pris pour cible par des drones de combat iraniens, entraînant la mort de deux civils innocents, l'un citoyen britannique, l'autre citoyen roumain. Israël déplore cette attaque odieuse de l'Iran et adresse ses sincères condoléances aux familles des victimes et aux Gouvernements britannique et roumain.

Cette dernière attaque en date est un nouvel exemple du terrorisme maritime que pratique l'Iran en haute mer, semblable à d'autres attaques récentes que j'ai portées à l'attention du Conseil de sécurité en demandant que des mesures concrètes soient prises. Les agissements meurtriers auxquels l'Iran ne cesse de se livrer éhontément, lesquels constituent de graves violations de la Charte des Nations Unies et, plus généralement, du droit international, non seulement compromettent la sûreté du transport maritime international et de la navigation et entravent le commerce international, mais aussi participent à la déstabilisation d'une région déjà très instable. Le Conseil de sécurité ne doit pas rester les bras croisés face aux violations commises par l'Iran ou par les organisations terroristes de la région qui agissent pour son compte.

Dans ce contexte, il est impératif de souligner que le corps des gardiens de la révolution iranienne (CGRI) joue un rôle capital, semant la violence et la destruction au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde. Le CGRI est le principal bailleur de fonds des groupes et milices terroristes de la région. Il a mis au point des armes dangereuses et précises, telles que des drones de combat et des missiles à longue portée, qu'il emploie contre des civils et des biens de caractère civil dans les pays de la région, soit directement, soit par l'intermédiaire des groupes terroristes qu'il finance et soutient.

Dans une lettre datée du 2 mars 2021 (S/2021/213), j'ai fait part de la préoccupation d'Israël au sujet d'une précédente attaque iranienne, menée contre le cargo de propriété israélienne *Helios Ray*. Depuis, le régime iranien n'a fait qu'intensifier ses actions, frappant le pétrolier de propriété israélienne *Hyperion Ray*

Merci de recycler

le 14 avril 2021, et perpétrant une autre attaque le 3 juillet 2021, contre le *CSAV Tyndall*, autrefois propriété d'un citoyen israélien.

Je demande au Conseil de sécurité d'examiner de toute urgence cette série d'attaques et de condamner sans équivoque et de sanctionner l'Iran pour ces activités malveillantes. Le Conseil de sécurité doit prendre toutes les mesures nécessaires pour tenir le régime iranien pleinement responsable de ses violations flagrantes, répétées et effrénées du droit international.

Je demande également à la communauté internationale de dénoncer les odieux agissements de l'Iran et de prendre acte du fait que ces attaques sont profondément préoccupantes pour la paix et la sécurité internationales. Les activités hostiles auxquelles l'Iran ne cesse de se livrer mettent notre région et d'autres parties du monde en danger, et nous comptons que le Conseil de sécurité prendra des mesures concrètes et décisives pour enrayer cette menace croissante.

L'État d'Israël continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur d'Israël aux États-Unis
et auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gilad **Erdan**